



LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Judi 13 août 2015

La LNR a pris connaissance de l'avancement au 19 août par le Tribunal administratif de Versailles de la date de l'audience lors de laquelle sera examinée la requête en référé du club de Lille concernant le refus d'engagement en PRO D2 pour la saison 2015/2016 dont il fait l'objet.

Comme indiqué par la LNR dans son communiqué du 12 août, le Comité Directeur de la Ligue se réunira dès connaissance de la décision du Tribunal administratif pour en tirer les conséquences.

03 20 37 67 32
emmanuelle.varron@lnr.fr

